Annaloro Milena, Lange Guirémi,
Alexandrie. Une architecture ottomane.
Postface de Jean-Charles Depaule.

Marseille, Éd. Parenthèses, 2011, 142 p.
ISBN : 978-2863641996

L'ouvrage est divisé en deux parties de longueur inégale : un quartier ottoman (p. 7-39), avec l'évolution du site et l'histoire topographique d'Alexandrie ottomane, l'histoire du tissu urbain jusqu'aux dysfonctionnements actuels et aux mesures de sauvegarde, la présentation des éléments caractéristiques de l'architecture ; des études de cas (p. 41-124), avec présentation détaillée de différents types de maisons à partir d'exemples précis, puis de *wakāla*, d'immeubles collectifs, de hammams. La postface de Jean-Charles Depaule suit enfin ces deux parties.

La première partie (« Un quartier ottoman ») commence avec la fondation de la ville par Alexandre le Grand. Le déplacement de la ville sur l'Isthme à partir du XVIe siècle et l'abandon du site antique sont des événements beaucoup plus récents. En 1798, la ville de 8 000 habitants n'a rien de remarquable pour les Français qui la voient. Des gravures et dessins anciens de 1697 à 1917, des photos, des extraits littéraires, des plans, montrent son développement rapide puis son enrichissement et sa modernisation. Une page de photos (p. 19) après les bombardements britanniques de 1882 montre les immeubles à l'occidentale autour de la « Place des Consuls ». L'état des lieux des quartiers « ottomans » paupérisés est présenté (p. 20-21). Des cartes (p. 20 et 24) montrent le contraste entre la ville du XIXe et XXe siècle et le tissu ottoman (p. 21) qui témoigne d'un ancien art de vivre et appelle une politique de sauvegarde adaptée (note 18, création d'un secteur sauvegardé).

Sur les éléments d'architecture (p. 25-39), un texte court et abondamment illustré est suivi de six pages d'images. Les dessins et relevés de l'architecte Pascal Coste qui travaille pour Méhémet Ali de 1817 à 1827 sont une source exceptionnelle, permettant des comparaisons avec Le Caire, les villes du Delta, Rosette, Tantah, Fowa. L'importance de l'ossature en bois (p. 26), les étages, les escaliers, les structures plus légères en étages, l'importance des porte-à-faux grâce au bois (phot p. 27), sont évoqués, illustrés par des documents anciens (p. 28-30).

Sur les espaces domestiques voir (p. 29) les citations de Clot Bey (1840), médecin français de Méhémet Ali, à propos de la fonction des espaces : l'étage pour les femmes, « grande salle, le divan, qui équivaut à une salle de réception », toilettes, terrasses et surtout sur le mobilier traditionnel très réduit. Le mobilier apparaît dans la seconde moitié du XIXe siècle (p. 31).

À propos de l'ornementation, insistance sur les encorbellements qui sont aussi des supports du décor extérieur : le bois, dont la plupart des essences sont importées, joue un rôle essentiel (photos et dessins, p. 32-33). Les fenêtres sont marquées par l'influence ottomane anatolienne (dessins de Coste et phot., p. 33, détails techniques sur les fenêtres). « Au siècle suivant », volets extérieurs à persiennes (phot. p. 34-35, décor bois et fer forgé). Description des portes extérieures, p. 36-37, et du décor éclectique (phot. p. 36-39).

Dans la seconde partie (« Études de cas », p. 41-124), on trouve la liste des trente cas et une carte de localisation, p. 42-43. Les cas sont classés par catégories : maisons à cour, sans cour, à *sofa*, à double orientation, *wakāla*, immeubles, hammams.

Pour les maisons à cour (p. 45-63), les noms de chaque cas ne définissent pas une typologie, mais constituent une liste en fonction de critères plutôt anecdotiques : l'ancienneté, la forme des encorbellements, l'accès à l'eau, la cour, puits de lumière, la maison de notable. La cour est évoquée comme le « pivot de la distribution spatiale de la maison » et un lieu de vie ; elle n'est pas nécessairement au centre de la maison : d'autres solutions de distribution existent, par vestibule, depuis l'entrée, pour « les pièces de réception qui restent ainsi indépendantes », entrée, couloir, escaliers intérieurs vers les étages et la terrasse. Les façades extérieures s'ouvrent sur la rue au XIXe siècle ; la décoration extérieure est un affichage du statut.

Une remarque très importante, p. 46 : « Les maisons à cour du quartier ottoman utilisent le rez-de-chaussée comme espace de vie et de réception… Cette particularité différencie Alexandrie du Caire, …permet d'établir un rapprochement avec les modèles maghrébins ». La pièce au rez-de-chaussée au sud-ouest (p. 48) « possède deux fenêtres placées symétriquement de part et d'autre de la porte d'entrée. Cette disposition extérieure fait écho à la division de la pièce en trois parties : près de l'entrée, un espace central dessert deux espaces de convivialité et de repos se faisant face et éclairés par les fenêtres ». Cette disposition fait penser à une *qāʿa* et aux pièces des maisons maghrébines, ce que relève aussi J-Ch. Depaule (p. 128-129), ainsi que la configuration « plus centrée » des maisons autour de la cour.

D'autres espaces caractéristiques sont décrits, que l'on retrouve dans la plupart des maisons, points d'eau, cabinets d'aisance à différents étages, coursives d'accès aux pièces en étage, etc. La maison (5) est remarquable par l'ampleur d'un *riwāq*, baie géminée au rez-de-chaussée, reconstituée en 3D p. 58, et surtout par les installations d'eau, notamment par l'importance des salles d'eau à chaque étage et d'un luxueux

BCAI 28 (2013) Annaloro Milena, Lange Guirémi: Alexandrie. Une architecture ottomane. Postface de Jean-Charles Depaule., recensé par Jean-Claude David
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

« mini-ḥammām » au deuxième étage dont le décor des plafonds est montré dans le dessin et les photos p. 58. (comparer avec celui de la maison 12, p. 76-78). L'importance de la cour et d'une galerie sur quatre piliers au rez-de-chaussée, qui supporte une coursive de circulation, sont des indices supplémentaires de parenté avec la maison maghrébine, alors que le pseudo *riwāq* est plutôt égyptien. Ces remarques sur les parentés et les régions architecturales sont reprises par Depaule.

La présentation de la maison Ghariani Pacha (6), maison de notables (p. 59-61), est incomplète, sans doute du fait des transformations qu'elle a subies (soulignées p. 60) : la détermination des fonctions n'est donnée que pour le rez-de-chaussée, avec une restitution en 3D (p. 61). La description est relativement sommaire, mais il est noté, p. 59, que « par sa configuration [la cour centrale] évoque celles des maisons du Maghreb… ». Les subdivisions et la réduction des espaces pour loger un maximum de familles dans les étages et d'activités au rez-de-chaussée sont significatives. Les maisons (7) et (8) le confirment.

En ce qui concerne les maisons sans cour, p. 64-71 (maisons 9 A & B et 10), les plus typiques sont celles où la cour est remplacée par une pièce centrale, traversante (*fasaḥa*), ou non (*ṣāla*), sont présentées p. 65. Pour une construction sur une petite parcelle irrégulière cette solution peut viser à l'économie d'espace. Elle peut être un choix de modernité pour des maisons plus riches (p. 65). C'est aussi sans doute une conséquence de la densification. Pourtant, en Égypte ou au Yémen en particulier, la maison sans cour existe anciennement. Dans ces maisons, les étages sont habités de préférence, mais parfois aussi le rez-de-chaussée : en général deux entrées donnent accès indépendamment au rez-de-chaussée et aux étages.

Pour ce qui est des maisons à sofa, p. 72-84 (maisons 11-14), « le terme *sofa* désigne, dans l'architecture ottomane, une pièce à vivre située à l'étage et distribuant les autres pièces. Les maisons à *sofa* peuvent se rattacher à la catégorie des maisons sans cour… ». Neuf maisons « à *sofa* » ont été recensées à Alexandrie. Les problèmes de définition des termes et d'adéquation aux espaces, aux formes et aux fonctions, sont nombreux : J.Ch. Depaule leur apporte des réponses en postface. Le terme moderne, « pièce à vivre » pour définir le *sofa*, ne devrait pas être utilisé sans commentaire. « Deux espaces en retrait s'ouvrent sur le *sofa*. En Égypte, on nomme habituellement ces espaces *īwān* mais, dans le cas de cette maison, ils s'apparentent très nettement à l'*eyvan* turc par le mode de distribution des pièces adjacentes. » La différence entre *īwān* et *eyvan*, suivant le schéma p. 74, semble plutôt spécieuse. Une autre approximation brouille la perception : *īwān/eyvan* sont désignés p. 74 sous le terme alcôve, alors que la forme *īwān* est différente de l'alcôve (*al-qubba*), laquelle est généralement associée à l'*īwān*. À propos du *sofa* et de ses *īwān*-s, sont évoquées (p. 74) les fonctions des espaces, « Les femmes de la maison s'y installaient, par exemple, pour prendre des sorbets et des cafés ou fumer des pipes et des chibouks. Il était possible d'y installer un large plateau qui servait aux repas » (p. 75). Cette présentation d'occupations féminines de loisirs élude le traitement des tâches domestiques dans des maisonnées où généralement les femmes partageaient le travail avec la domesticité, contrairement à l'habituel cliché orientaliste. Des précisions seraient aussi nécessaires dans la suite du texte : « L'usage de la chambre instaure une division en deux parties. L'une, plus fonctionnelle, où s'ouvre la porte et dans laquelle on trouve les placards de rangement, et une autre, davantage dédiée au confort avec des divans et des fenêtres. La limite entre ces deux zones pouvait être matérialisée par une balustrade de bois ornementée. » Cette question de fonctions et de limites dans une pièce aurait dû être développée. Les espaces qui n'ont pas une fonction technique spécifique sont désignés comme « chambre », terme très imprécis. J.Ch. Depaule rappelle la nécessité de préciser et d'expliquer les mots, car le glossaire, p. 132, est insuffisant.

La maison suivante (12) est d'un type différent, alors que la (11) et la (14) ont beaucoup de points communs entre elles. Le terme de *sofa* convient-il pour désigner son espace central comme pour les deux autres, plutôt que *fasaḥa* ou *sala* ? L'espace intérieur de la maison (12) n'est-il pas axial plutôt que central ? On pourrait aussi se poser à propos de cette maison la question de son ameublement ancien : ce type de maison dont le sol est dépourvu des seuils et différences de niveau caractéristiques de l'habitat traditionnel, devait être meublé à la mode occidentale. Le niveau élevé des allèges des fenêtres, entre 80 et 90 centimètres (photo d'en bas p. 77), correspondrait aussi à une architecture « moderne » adaptée à l'utilisation d'un mobilier « occidental ». Dans la maison Hallabo (14), le dessin de restitution de sa façade (p. 82) montre des allèges basses, alors que l'épaisseur des gravats empêche de l'apprécier dans la photo de l'intérieur (p 83). La difficulté de donner des réponses précises à ces questions ne justifie pas qu'elles ne soient pas posées ! La quantité de relevés de maisons ottomanes d'Anatolie ou d'Istanbul et de Damas ou Alep appelle la comparaison avec celles d'Égypte.

La maison Hallabo (14), maintenant détruite, était particulièrement remarquable par son plan et sa décoration, exemple exceptionnel de cette architecture en Égypte, qualité soulignée par la

BCAI 28 (2013) Annaloro Milena, Lange Guirémi: Alexandrie. Une architecture ottomane. Postface de Jean-Charles Depaule., recensé par Jean-Claude David
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

comparaison avec le plan du *yale* de Saʿadullah Pacha à Istanbul (1760) (phot. 81 à 83).

Les maisons à double orientation, p. 85-95 (maisons 15-18 A B C) combinent la maison à cour et la maison orientée vers la rue. Ce sont généralement deux logements indépendants avec leur propre entrée. Elles semblent caractéristiques d'Alexandrie et répondent à un projet locatif, la partie sur la rue étant le logement du propriétaire et l'intérieur étant destiné au(x) locataire(s), à des voyageurs ou à des travailleurs venus de la campagne (p. 85). Certaines sont manifestement des maisons à cour transformées.

Les maisons 18 A1, A2, A3, A4, B, C, sont mitoyennes le long d'une même rue : les quatre premières sont identiques et construites ensemble à la fin du XIXe siècle. Chacune comporte deux entrées, l'une pour la partie sur rue, l'autre sur cour. Comme dans les autres maisons étudiées, le rez-de-chaussée est plus ouvert, masculin, professionnel ; les espaces familiaux sont en étage. La forme des pièces, avec sa division tripartite déjà évoquée, reproduit un schéma commun (p. 95) : « Cette architecture est le fruit d'une conception rationnelle qui lui donne… un aspect résolument moderne. Les salles d'eau disposées en colonne et la position des escaliers au centre de la parcelle contribuent à une répartition optimale des circulations. »

Ces programmes peuvent être hérités des *rabʿ*, ensembles collectifs en bandes, entre rue et cour, d'époque mamelouke ou ottomane. Indépendamment de cette lignée locale, il faudrait insister sur la multiplication des programmes de construction de maisons en série au cours du XIXe siècle, dans l'Empire ottoman, à Istanbul et dans d'autres villes turques, mais aussi à Alep et Damas et ailleurs au Bilād al-Šām. Ces architectures tardives sont très inventives.

Les *wakāla*, p. 96-109 (bâtiments 19-25) sont comme les khans ou caravansérails, des lieux d'activité commerciale, d'entreposage, d'hébergement des commerçants et voyageurs et d'une population flottante (p. 97). Leur nombre reflète l'importance et l'activité d'une ville. Elles étaient un élément central de la ville et participaient à l'organisation de son tissu. Elles adoptent un simple plan à cour.

L'étude architecturale de la *wakāla* Chorbagi (p. 99-103) porte sur les locaux consacrés aux activités commerciales et éventuellement artisanales, la mosquée à l'étage et plusieurs types d'appartements dont cinq unités alignées constituant un petit *rabʿ*. La partie *rabʿ* est la plus intéressante comme espace d'habitation structuré, comparable à d'autres *rabʿ* du Caire, appartements destinés à la classe moyenne (p. 98). Ils font partie de la même famille d'espaces que les *qāʿa* des grandes maisons et sont assez différents des maisons « ordinaires » d'Alexandrie. Ils ont leur propre entrée, différente de celle de la *wakāla*. Leurs plans sont organisés pour ménager le maximum de lieux différents dans un minimum d'espace : il est regrettable de ne pas disposer d'un plan d'appartement avec ses niveaux, autre que le plan d'ensemble de la page 100.

Les autres *wakāla* sont présentées sommairement et toutes comprennent un étage d'appartements : *wakāla* Tarbana (20), plus ancienne, datée de 1694, *wakāla* Heikel (21), plan p. 105. La *wakāla-rabʿ* (24), du XIXe siècle montre que même tardivement cette institution produit des appartements relativement spacieux et confortables, avec cuisine et bain (p. 107-108), organisés autour d'une *fasaḥa*, comme la *wakāla* Tawhida Tawfiq (25), détruite en 2006.

Les immeubles, p. 110-115 (26-27), à Alexandrie, se diffusent depuis la fin du XIXe siècle. Un constat intéressant : « dans le quartier ottoman… le passage aux immeubles de logements collectifs a été très progressif. Issus dans un premier temps des transformations de maisons à cour…, ils se constituent peu à peu en type… ». Le plan à *fasaḥa* qui s'était plus ou moins généralisé s'adapte aux nouvelles exigences constructives en assurant la séparation de l'espace de réception, avec un accès indépendant depuis le palier, celui de la famille, et une porte pour les services (comme à Alep ou Damas à la même époque). Nouveaux matériaux de construction, nouveau style de décor, symétrie, mais les volumes ottomans perdurent (p. 112).

Les hammams, p. 116-123, en 1890, étaient au nombre de onze hammams publics ; en 1933, six seulement. Actuellement, ils sont au nombre de quatre dans le quartier ottoman, dont aucun n'est en fonctionnement. P. 117-120 : description de trois hammams dont deux doubles. Les auteurs préconisent un retour à certaines pratiques anciennes et la réouverture de hammams comme solution d'hygiène publique. Pas grand chose d'original ! Mais il est utile de parler des hammams, en attendant que leur étude soit intégrée dans un projet spécifique.

Jean-Charles Depaule tente quatre remarques pour esquisser un parallèle (p. 127-131). Il recentre sur l'architecture domestique et souligne l'importance d'aborder « l'architecture domestique banale du passé » et une architecture « de transition » peu revendiquée comme patrimoine.

Dans sa première remarque (« Composants et ensembles spatiaux »), il note la spécificité d'une architecture qui peut s'organiser autour d'une cour ou non, ce dont il tire des caractères plus généraux : « … dans l'Orient arabe l'architecture de la maison, qu'elle possède ou non une cour, se structure à partir de composants construits majeurs, auxquels

BCAI 28 (2013) Annaloro Milena, Lange Guirémi: Alexandrie. Une architecture ottomane. Postface de Jean-Charles Depaule., recensé par Jean-Claude David
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

s'associent des unités secondaires, pièces de service, escaliers… ». Parmi ces composants majeurs, il insiste sur la *qāʿa*, « véritable type architectural… » (p. 128) qui se compose d'un, deux, trois ou quatre *īwān*-s. L'*īwān*, considéré comme une « catégorie d'espace », « ce fond, où l'on s'assied, adossé », « est associé à une autre catégorie d'espace, qui lui est « extérieure » et sur laquelle il se projette », la *durqāʿa* égyptienne ou la *ʿataba* syrienne, qui constitue comme un « seuil à l'intérieur de la pièce ». Depaule reprend la distinction désormais classique qui sous-tend la composition de la *qāʿa*, et « rend visible une hiérarchisation symbolique… ». Elle peut s'exprimer « par un emmarchement important ou juste allusif et un marquage dans le mur… ». L'analyse de ces caractères n'a pas été faite par les auteurs, même s'ils décrivent les pièces tripartites comparables à celles de la maison maghrébine et à la *qāʿa* (p. 48).

Dans sa deuxième remarque (« Une architecture ottomane égyptienne ? »), Depaule esquisse la chronologie des apports étrangers dans l'architecture du Caire, notamment avec Méhémet Ali, après 1805. Il compare avec la ville de Rosette, à partir des écrits de Lézine, dont il reprend l'hypothèse d'une « architecture du Delta : « On pourrait formuler une hypothèse plus globale… maritime… ou portuaire, celle d'une circulation privilégiée, par cabotage, entre villes ports, d'une lingua franca architecturale », hypothèse très féconde et transposable.

La troisième remarque de Depaule (« Aspects lexicaux ») est essentielle. Sur ces questions de terminologie, il reprend l'exemple du couple *salāmlik/ḥaremlik*, représentatif de « l'importation » dans son champ d'études par l'enquêteur de dénominations « qui ressortissent à d'autres époques et d'autres localisations… ». Le recours à des mots comme *qāʿa* ou *maqʿad* est souvent « dans une acception générique, en tant que catégorie spatiale anhistorique »… P. 131 : « Lorsque aujourd'hui le locataire d'un *rabʿ* appelle *ṣalūn* l'īwān de sa pièce principale, indiquant par là la signification symbolique et fonctionnelle qu'il affecte à ce lieu, à la façon dont nous dirions en français : cette pièce, c'est un salon. »

La remarque (« Capitale/province », p. 131) reprend encore Alexandre Lézine, comparant Rosette et Le Caire, suivant une façon de voir liée au diffusionnisme « de la propagation des modes et des modèles (allant du centre vers la périphérie) : entre capitale et province les savoir-faire sont inégaux. Pourrait-on appliquer une semblable remarque à Alexandrie… ». On pourrait encore élargir la remarque à la question « géographique » d'organisation des territoires, de capitale et de province. Dans les territoires de la dynastie mamelouke, Damas et Alep ne sont pas « la province » par rapport au Caire, pas plus qu'elles ne le sont à l'époque ottomane par rapport à Istanbul, comme une multitude d'autres villes, au Bilād al-Šām, en Irak, en Anatolie, dont le lien avec Istanbul n'est pas une relation de dépendance absolue.

Le travail de représentation dessinée et photographiée, qui n'est pas seulement une « illustration », est d'excellente qualité et joue un rôle essentiel : les dessins, même petits, restent lisibles. Pour chaque maison, il s'agit en général de plans, coupes, dessins de façades et représentations en 3D « dans leur état d'origine » ou de détails, souvent « reconstitution » ou « restitution ».

Le travail de photographie est excellent, aussi bien pour la qualité de l'enquête de terrain, la pertinence des points de vue, que pour le traitement, la mise en pages, les couleurs. La présentation est originale, vivante : il s'agit d'un bel ouvrage, clair et riche.

Les défauts sont nombreux aussi : le niveau d'analyse n'est pas homogène ; l'analyse est essentiellement architecturale et descriptive ; les descriptions ou au minimum les questions sur le rapport entre mode de vie et espace ne sont pas posées, pas plus sur le présent, observable, que sur le passé qu'il faudrait reconstituer ; la question des fonctions des pièces (p. 74-75), du mobilier, de la terminologie, les comparaisons avec d'autres régions architecturales proches ou parentes sont juste esquissées.

Des détails sont négligés. Par exemple, il serait utile de connaître la superficie de la parcelle et celle de chaque unité de logement ; il n'y a pas d'indication du nord, alors que des descriptions sont données en fonction des points cardinaux et que l'orientation joue un rôle essentiel dans l'organisation des espaces domestiques dans la plupart des régions du monde arabe et musulman ; en p. 24, il y a une erreur d'illustration de la période 3, XIXe siècle qui reprend la période 1, XVIe siècle.

La participation de Jean-Charles Depaule est importante et corrige en partie les insuffisances de l'ouvrage signalées au cours de la lecture.

Jean-Claude David
CNRS – Lyon

BCAI 28 (2013) Annaloro Milena, Lange Guirémi: Alexandrie. Une architecture ottomane. Postface de Jean-Charles Depaule., recensé par Jean-Claude David
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net